

Université de Genève
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES
ACADEMICUS
1987

1987

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU RECTORAT

Introduction

D'une année à l'autre, l'activité du Rectorat se ressemble; ce sont de nombreuses séances en tous genres, des décisions, quelquefois simples mais aussi souvent difficiles, ou encore des conseils ou des aides à des personnes ou à des subdivisions, et des négociations permanentes avec les autorités politiques ou avec les organes extérieurs à l'Université, les collaborations et la coordination à l'échelle romande, suisse ou internationale.

Mais en dehors de ce qui est la tâche de tous les jours, il y a quelques événements qui sortent de l'ordinaire. Sans être toujours fondamentaux, ils sont parfois les plus visibles. On retrouvera donc dans les pages qui suivent quelques-uns des points forts de l'activité du Rectorat pendant l'année écoulée.

Le Rectorat n'a pas travaillé seul. Il tient à remercier pour leur collaboration et leur dévouement les membres des commissions et le personnel administratif et technique.

Le recteur Marcel Guenin et le vice-recteur Luc Weber quitteront le Rectorat au terme de leur mandat à la fin de l'année académique. Le secrétaire général, Bernard Ducret, s'est retiré à la fin de l'année 1986 après 25 ans de dévouement pour l'Université. Nous lui souhaitons une retraite heureuse et active. Il a été remplacé, depuis le 1^{er} décembre, par André Vifian, ancien secrétaire général du Conseil Suisse de la Science et diplômé de notre Université.

L'évolution du nombre des étudiants

Les tableaux fournis dans la partie statistique du rapport (cf. tableaux 1 à 9, pages 20 à 36) permettent de situer les chiffres récents sur une plus longue durée et, partant, de marquer quelques tendances générales.

Des entrées à l'Université en 1986 en progression de 3,5% par rapport à l'an dernier font que le ralentissement de la baisse du nombre total des étudiants se poursuit. Après la très forte croissance jusqu'en 1983, la tendance à un tassement des effectifs se confirme. Mais ce palier semble bien annoncer qu'il n'y aura pas, à Genève du moins, de

recul marqué et encore moins d'effondrement de la demande en formation, ce qu'indiquent également les chiffres des auditeurs, des «sans maturité» et des élèves en formation continue.

La répartition entre les facultés, à quelques nuances près, bouge peu. Les Sciences économiques et sociales, par exemple, continuent, surtout en gestion d'entreprise et en science politique, d'être en vogue. Le Droit est également recherché, alors que les Lettres confirment leur stagnation et que les Sciences marquent le pas cette année.

Les étudiants étrangers ont particulièrement retenu l'attention du Rectorat et même de l'opinion publique. Au début 1986, en effet, une série de difficultés ont surgi, qui ont amené le Rectorat et le Contrôle de l'habitant à réexaminer, puis à confirmer la procédure existante de délivrance des permis de séjour pour études. L'Université reste seule compétente pour définir ses critères académiques, critères d'ailleurs sévères, puisque moins d'une demande d'immatriculation sur trois est acceptée dans les cas de candidats étrangers. Le Contrôle de l'habitant délivre alors le permis correspondant, sauf s'il dispose, pour le refuser, d'autres critères que ceux de l'Université. Enfin, les préavis nécessaires au renouvellement des permis sont formulés à partir d'un contrôle précis de la durée des études, que l'Université doit étendre maintenant aux études de doctorat.

Au cours de l'été, le Rectorat a dû également intervenir, au plan fédéral cette fois, pour défendre la nécessaire ouverture des études universitaires aux candidats étrangers de valeur. Sur son instigation, les Universités romandes se sont vivement opposées aux intentions de l'autorité sur ce point et cette opposition, jointe à celle d'autres intérêts, a entraîné la modification du projet d'Ordonnance fédérale sur la limitation du nombre des étrangers en ce qui concerne les permis de séjour dans le but d'études.

Le personnel enseignant

Les problèmes des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ont continué d'occuper Rectorat et Doyens. A la suite de la motion M 349 du Grand Conseil sur les irrégularités survenues à la Faculté des sciences, le statut des maîtres d'enseignement et de recherche a plus particulièrement fait l'objet de réflexions. La Commission du Grand Conseil qui examine la réponse du Conseil d'Etat à la motion M 349 a été saisie de plusieurs propositions qui toutes, soulignent l'importance de ce poste, notamment pour la politique de la relève, et cherchent à répondre aux motifs d'insatisfaction constatés.

Nominations à l'honorariat:

Le professeur Aloys Werner, de la Faculté de médecine
Le professeur Roger Dragonetti, de la Faculté des lettres
Le professeur Bernard Gagnebin, de la Faculté des lettres
Le professeur Anne-Marie Piuze, de la Faculté des sciences économiques et sociales
Le professeur Walther Habscheid, de la Faculté de droit
Le professeur Leonardo Massarenti, de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Le professeur Bernard Morel, de la Faculté autonome de théologie protestante

Au cours de l'année écoulée, l'Université a déploré le décès d'un de ses plus anciens professeurs et d'un membre du corps professoral:
Samuel Baud-Bovy, professeur honoraire.
Gilbert Boquet, professeur associé à la Faculté des sciences

La Commission de l'enseignement

La Commission de l'enseignement, avec l'aide de M^{me} A. Lemaire, collaboratrice, a tout à la fois consolidé ses activités et élargi le champ de ses interventions. Elle a notamment mis sur pied une nouvelle journée de pédagogie universitaire qui s'est tenue sur le thème de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO). Plus de 120 personnes, y compris des représentants de l'enseignement secondaire, ont assisté aux présentations et aux démonstrations et participé aux discussions. La journée a permis de présenter quelques réalisations pratiques d'EAO, d'en apprécier la portée, mais aussi d'en mesurer les coûts et les difficultés.

Les Nouvelles pédagogiques ont paru à nouveau deux fois au cours de l'année universitaire et une trentaine d'enseignants ont eu recours au service de l'Unité expérimentale d'appui pédagogique, essentiellement pour l'établissement et le dépouillement informatisé de questionnaires d'auto-évaluation portant sur les cours, les séminaires ou les travaux pratiques.

En janvier 1987, le Conseil de l'Université a pris connaissance des travaux de la commission dans le domaine de la didactique universitaire. Au terme d'un large débat, il a voté une motion qui, pour l'essentiel, soutient les travaux entrepris et en demande l'amplification et l'extension.

Mais l'année écoulée a été aussi, pour la Commission de l'enseignement, l'aboutissement de trois entreprises nouvelles:

- Tout d'abord la mise à disposition de quelques enseignants volontaires de postes d'assistants temporaires pour l'introduction d'innovations pédagogiques, soit dans le domaine de l'EAO, soit dans celui du travail par petits groupes. Ces expériences doivent encore être évaluées avant que leur élargissement puisse être recommandé ou que le renouvellement des appuis pédagogiques puisse être accepté par le Rectorat.
- Second dossier: celui de l'enquête «Etudiants 90». Depuis la rentrée 1986, un échantillon de 800 étudiants nouveaux est interviewé, afin de permettre à une équipe de sociologues, dirigée par J. Coenen-Huther, de tracer le profil non seulement intellectuel, mais psychosociologique, des étudiants débutants. En plus de cet échantillon, une analyse statistique sur l'ensemble des étudiants débutants sera également établie. Mieux informée sur la principale population à laquelle elle s'adresse, l'Université sera aussi mieux à même de suggérer aux enseignants les voies et les moyens d'améliorer leur pratique et d'adapter les cursus d'études à la fois aux exigences scientifiques, aux besoins de formation et aux attentes des étudiants.
- La formation continue constitue le 3^e champ d'intervention, non pas nouveau, mais renouvelé de la Commission de l'enseignement. Cette dernière a adopté un volumineux rapport stratégique, fruit de la réflexion et des consultations d'un des groupes de travail, conduit par le professeur Pierre Dominicé, rapport qui propose un certain nombre de suggestions pour permettre à l'Université de s'ouvrir mieux, dans le respect de ses missions traditionnelles fondamentales, à de nouveaux publics et à de nouveaux besoins.

Les activités socio-culturelles

Logement des étudiants: L'extension de la Cité universitaire, mise en service en automne 1986, ne résoud pas le problème de l'insuffisance de logements pour étudiants, puisque plus de 500 demandes en souffrance demeuraient enregistrées.

D'autre part, les quelque 40 chambres de la Maison internationale des étudiants sont dans un état déplorable, de sorte que le Département des travaux publics va procéder à

une remise en état générale. En conséquence, pendant les années universitaires 1986-1988, le bâtiment ne pourra plus abriter d'étudiants. L'idée du Conseiller administratif Claude Haegi de mettre à la disposition des étudiants, comme d'ailleurs d'autres groupes sociaux, des bâtiments destinés à la démolition a heureusement été réalisée: un contrat de confiance a été signé et un premier bâtiment est actuellement géré par une coopérative estudiantine.

Restaurants et cafétérias universitaires: Mal situé, donc mal fréquenté, le restaurant Hugo-de-Senger a été fermé en juin 1986.

Un groupe de travail «Cafétérias» s'est penché sur le restaurant de Sciences II, afin de trouver une solution aussi bien à l'insuffisance du rapport qualité/prix qu'au problème de place et au temps perdu à faire la queue. Il se préoccupe en outre à Uni II de la lenteur du service, du choix et de la qualité limités des prestations, du nombre insuffisant de places assises et d'un certain manque d'hygiène.

Service d'information sociale de l'Université (SISU): Dans le courant de l'année, ce sont quelque 1200 étudiants qui sont venus spontanément aux heures de réception du SISU. La demande principale concerne la recherche de bourses d'étude, mais également une aide financière immédiate sous la forme d'un prêt à court terme. Environ 2000 étudiants ont été suivis à plus ou moins long terme durant cette année académique. Un tiers d'entre eux sont Suisses.

L'antenne de l'assurance-maladie collective des étudiants fonctionne à la satisfaction des quelque 4000 étudiants assurés. La croissance des coûts de la santé a cependant provoqué une augmentation des cotisations dès l'automne 1986: elles passent de Fr. 50.- à Fr. 55.- par mois.

Bureau de placement: Premier des services sociaux et culturels à bénéficier de l'informatique, le Bureau de placement voit ses activités croître régulièrement. Le nombre d'offres de travail proposées a passé de 5600, en 1985 à 6254 cette année, dont plus de la moitié sont supérieures à deux semaines. 5000 étudiants sont inscrits dans les fichiers et 1888 ont accepté un emploi pendant l'année en cours. Là également, le tiers d'entre eux sont des Suisses.

Activités sportives: Ce sont plus de 50 activités différentes qui sont offertes aux étudiants et près de 6000 d'entre eux en profitent. Plus de 2000 étudiants fréquentent les cours de culture physique, mais en été le tennis rassemble quelque 800 adeptes, et en hiver 660 étudiants ont participé aux divers camps de ski et aux cours dispensés pendant le week-end.

L'inauguration, en février 1986, de la halle de sports de Champel permet une planification plus rationnelle des activités sportives.

Activités culturelles: Comme les sports, les activités culturelles jouent un rôle indispensable, aussi bien en ce qui concerne l'équilibre psychique des étudiants que l'intégration de ceux qui se retrouvent isolés à Genève. Pratiquement tous les domaines de la culture sont accessibles aux étudiants: parmi les activités passives, mentionnons le Cinéclub (plus de 4000 étudiants) et les expositions visitées par quelque 2000 étudiants. Pour ceux qui veulent se cultiver activement, l'éventail est des plus riches: théâtre, édition, danse, photo, cinéma, arts plastiques, musique de chambre, musique moderne, chœur.

L'informatique

Les travaux de réalisation du *nouveau système informatique* de l'Université ont été menés en parfaite conformité avec le plan d'intention qui avait reçu l'aval du Grand

Conseil le 9 mai 1985. Ils ont porté sur la réalisation des réseaux locaux, la création d'une salle de travaux pratiques équipée de micro-ordinateurs et sur le choix et l'installation du matériel pour le site central et les machines interactives.

Réseau: Clé de voûte du nouveau système informatique de l'Université, la réalisation du réseau a nécessité des réalisations sur deux plans. D'une part, tous les complexes de bâtiments importants (Bastions, Sciences I et II au bord de l'Arve, Centre médical universitaire, Centre universitaire d'informatique à la rue du Lac, Observatoire à Sauverny et Acacias) ont reçu un câble Ethernet sur lequel peut être branché, directement ou par le biais de concentrateurs, n'importe quel équipement informatique, d'un ordinateur personnel à une grosse machine. L'interconnexion entre ces différents complexes de bâtiments est assurée par les PTT, temporairement par des lignes à 64 Kbits/seconde en attendant la pose de fibres optiques qui sont attendues pour la seconde moitié de cette année. D'autre part, suite à un appel d'offre lancé en octobre 1985, l'Université s'est procurée l'essentiel de l'équipement technique du réseau, soit des boîtes servant à la communication entre les différents réseaux Ethernet et des concentrateurs de terminaux. En dehors de l'Université, des liaisons ont été établies avec les ordinateurs du centre de calcul de l'Hôpital cantonal et l'ordinateur vectoriel installé à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Locaux: Début avril 1986, le Centre universitaire d'informatique a déménagé dans ses nouveaux locaux du 12, rue du Lac, opération indispensable pour libérer les surfaces destinées aux nouvelles machines à UNI II.

Grâce à la diligence du Département des travaux publics en collaboration avec le bureau des bâtiments de l'Université, ces locaux ont pu être aménagés pour la rentrée du semestre d'été. Ils donnent toute satisfaction quand bien même des détails mineurs doivent encore être réglés.

Les PTT ont pu mettre en service une ligne de 64 Kbits/seconde entre la rue du Lac et UNI II. Grâce au matériel nouvellement arrivé, chercheurs et étudiants peuvent travailler sur les machines pour lesquelles ils ont une autorisation, depuis n'importe lequel des deux bâtiments, démontrant par là le bon fonctionnement des options choisies.

Les travaux de réaménagement de la salle des machines d'UNI II en vue d'adapter la climatisation et l'alimentation électrique pour les nouveaux ordinateurs ont été exécutés dès la fin de juillet pour permettre l'installation d'un premier équipement le 22 septembre 1986. A fin octobre, toutes les machines étaient mises en place.

Salles de micro-ordinateurs pour les étudiants: Les nouveaux services informatiques ont été sollicités dès octobre 1985 par la Faculté des SES qui, ayant modifié son plan d'études, devait assurer un enseignement d'informatique aux 500 étudiants de première année de la Section des sciences économiques.

Les micro-ordinateurs ont été payés grâce aux crédits ordinaires de l'Université tandis que leur liaison par un réseau compatible avec le projet global était prise en charge par le nouveau système informatique.

Depuis le 20 janvier 1986, la salle 319 située à UNI I fonctionne à la satisfaction des enseignants et des étudiants. Quarante Olivetti M24 sont disponibles en libre-service de 8 heures à 20 heures ainsi que le samedi matin. Ils partagent la même version des logiciels disponibles sur un seul serveur de fichiers.

Le Centre universitaire d'informatique bénéficie à la rue du Lac d'une grappe d'ordinateurs personnels ainsi que d'une douzaine de stations de travail reliés à des disques serveurs et imprimantes laser au moyen de leur propre réseau.

Choix des ordinateurs de grande puissance: Après de nombreux contacts préliminaires avec les principaux fournisseurs de matériel informatique, deux appels d'offres furent lancés simultanément au début mars 1986. Le premier visait à sélectionner l'équipement du site central qui doit, selon le plan, offrir la puissance de traitement indispensable, satisfaire les besoins de l'administration et permettre l'archivage des fichiers alors que le second portait sur les machines interactives qui doivent être situées près des grandes concentrations d'utilisateurs à UNI II, aux bords de l'Arve et au CMU.

Deux groupes de travail, formés de spécialistes des systèmes et d'utilisateurs, ont examiné en détail l'ensemble des propositions et ont préparé des rapports préconisant des choix de machines. Ils ont été soumis à la Commission informatique de l'Université, au Rectorat et au Collège des Recteurs et Doyens, qui les ont approuvés, le dernier, en date du mardi 20 mai 1986. Ces préavis ont été résumés dans un document intitulé *Equipements informatiques pour le site central et les machines interactives: recommandations de l'Université à la suite des appels d'offres*. Dans sa séance du 2 juillet, le Conseil d'Etat autorisait le Président du Département de l'instruction publique à signer, avec les fournisseurs sélectionnés, les contrats préparés en étroite collaboration avec la Commission interdépartementale d'informatique (CIDI).

Choix de la machine du site central: L'Université a déterminé un certain nombre de critères correspondant aux besoins tels qu'ils sont définis par le plan des nouveaux services informatiques, notamment en ce qui concerne les logiciels disponibles, l'archivage, les capacités et les performances des disques et des bandes magnétiques et les possibilités de connexion au réseau. Un jeu de programmes de tests a été préparé pour juger du rapport prix-performance.

C'est finalement IBM qui l'a emporté pour un contrat d'achat qui se monte à 5,8 millions de francs.

Choix des machines interactives: DIGITAL a été retenu pour les machines interactives car les équipements de cette compagnie supportent une très grande richesse de logiciels d'applications dans les différentes disciplines universitaires. Ils sont bien connus au sein de la maison où six VAX 780 sont déjà installées, ce qui épargnera à la fois les coûts de conversion des programmes et les coûts de formation des spécialistes de systèmes.

Dans un environnement universitaire, la présence d'équipement DIGITAL facilite les échanges avec d'autres centres de recherches tels que le CERN et la majorité des universités américaines.

Les unités centrales choisies sont à la pointe de la technologie: une VAX 8300 pour le CMU, et des VAX 8700 pour les sites «Sciences» et «Bastions». Cette avance a posé quelques problèmes au niveau de la discussion des contrats car les périphériques spécifiés par l'Université, notamment les bandes magnétiques, n'étaient pas disponibles dans la configuration souhaitée.

Le contrat d'achat porte sur 3,75 millions de francs.

Avantages d'une solution multi-vendeurs: D'un point de vue général, le fait que les évaluations des offres, qui, rappelons-le, ont été conduites indépendamment, aient mené à la conclusion que les produits de deux constructeurs concurrents devraient être acquis présente plusieurs avantages importants.

– Jusqu'à aujourd'hui, la nécessité de compléter, voire de remplacer des équipements devenus obsolètes a toujours présenté pour toute entreprise ou organisme des difficultés plus ou moins sérieuses en raison de la nécessité de convertir toutes les applications existantes en cas de changement de fabricant, voire même de type de machine chez un fabricant donné. De plus, l'incompatibilité des produits de différents cons-

tructeurs rendait, avant l'apparition de standards internationaux, très difficile, voire impossible, leur intégration dans un même système. L'Université n'échappe pas à cette situation puisque la conversion des applications administratives qui fonctionnent actuellement sur l'UNIVAC présente une difficulté sérieuse.

Ce problème des conversions et de l'incompatibilité suscite de la part de tous les acheteurs une demande pressante pour l'établissement de normes. De tels standards de communication entre des machines différentes existent depuis peu, en particulier les protocoles de communication sur Ethernet choisis par l'Université pour créer son réseau.

En choisissant de réaliser un réseau ouvert à une multitude de vendeurs, l'Université s'engage donc dans la voie qui est attendue depuis de nombreuses années par les acheteurs et qui commence à être offerte par les constructeurs. En conséquence, il est important que pour un achat d'une telle importance, l'Université puisse s'équiper de produits de fabricants différents.

– La présence de deux ou plusieurs vendeurs sur le site universitaire garantit également une plus grande indépendance de l'Université à l'égard des constructeurs en prévision de remplacements ou d'extensions futurs. Si l'essentiel de la puissance de calcul installée à l'Université provenait d'un seul constructeur, quel qu'il soit, il est évident qu'elle serait totalement à la merci d'une seule multinationale.

Or, la courte histoire de l'industrie informatique nous apprend qu'aucune entreprise, n'est à l'abri de difficultés économiques graves ou d'un retard technologique dans l'offre. Le développement extrêmement rapide de ce marché doit nous inciter à beaucoup de prudence.

– Le choix de l'Université de prendre IBM pour le site central et DIGITAL pour les machines interactives correspond tout à fait à l'expérience des deux compagnies, la première ayant une tradition pour les systèmes centralisés des grandes applications et la seconde s'étant illustrée dans le calcul interactif.

– Un autre avantage apparaît au niveau de l'enseignement de l'informatique et de l'apprentissage de l'utilisation de l'instrument informatique. La pluralité des équipements disponibles, et en particulier des deux constructeurs qui font les standards dans la branche, donnent des possibilités de formation nettement plus riches à nos étudiants, ce qui répond également aux besoins de l'économie. Avec la solution recommandée, on a un environnement pour former les étudiants sur les grands systèmes compatibles IBM, les grands systèmes interactifs DEC-VMS et UNIX, l'architecture et la gestion d'un réseau, l'intégration d'ordinateurs personnels et de stations de travail dans un réseau.

Ces environnements sont exactement ceux qu'ils rencontreront à l'avenir dans les entreprises grandes et petites.

– Enfin, du côté des chercheurs, la coexistence des deux principaux fabricants leur donnera de beaucoup plus grandes possibilités d'utiliser des programmes d'application scientifique développés dans d'autres universités ou centres de recherche et de voir leurs programmes utilisés ailleurs.

Installations: A fin septembre 1986, la salle des ordinateurs d'UNI II a reçu une IBM 3090/180, puis une VAX 8700 qui fonctionnent en parallèle avec l'UNIVAC et la VAX 780 qui étaient déjà en service. A Sciences II, une nouvelle VAX 8700 vient augmenter substantiellement la capacité de la VAX 780 existante et une VAX 8300 a été installée au CMU. Etudiants et chercheurs travaillent normalement sur ces nouveaux équipements depuis la fin de l'année dernière.

Travaux en cours et planification: La construction de l'essentiel du réseau et l'installation des gros équipements informatiques forment une part très importante de la réalisation des nouveaux systèmes informatiques de l'Université. Deux démarches impor-

tantes sont actuellement en voie de réalisation. D'une part, les spécialistes des services informatiques de l'Université ont commencé, sur la base des demandes qui leur ont été formulées, à raccorder au réseau les ordinateurs personnels des subdivisions, pour autant qu'ils satisfassent les spécifications de compatibilité annoncées depuis quelques années. Cette démarche va mettre à disposition des utilisateurs, pour autant qu'ils en aient reçu l'autorisation, la puissance de traitement et de stockage des équipements informatiques installés en particulier à UNI II, Sciences II et au CMU. D'autre part, un appel d'offre a été lancé au début du mois d'avril en vue d'acheter en faveur des subdivisions de l'Université des stations de travail ou des ordinateurs personnels évolués. Dans le souci fondamental qui anime ce projet de satisfaire les besoins de traitement de l'information au niveau où cela est le plus rationnel de le faire, tant le raccordement au réseau des équipements de table existants que l'achat de ces stations plus performantes contribueront à mettre à disposition des chercheurs et des étudiants des moyens adaptés et performants.

Le Rectorat se félicite du fait que toutes les décisions importantes pour la réalisation des nouveaux systèmes informatiques de l'Université aient pu être prises ou soient en voie de l'être de telle sorte que ce projet est devenu réalité. L'Université dispose dès maintenant d'un système informatique d'avant-garde qui profitera non seulement à tous les étudiants, qu'ils briguent un titre en informatique ou que cette dernière soit pour eux un outil indispensable, aux chercheurs et à l'administration, mais encore à la communauté genevoise et suisse qui pourra bénéficier directement des expériences techniques faites et engager des étudiants encore mieux formés.

Les bibliothèques universitaires

Le crédit total des acquisitions des cent trente bibliothèques de l'Université pour l'année 1986 s'est élevé à francs 3 129 651.- permettant de régler 9600 abonnements de périodiques et d'acheter environ 50 000 volumes. La situation des bibliothèques, toujours critique, s'est cependant améliorée d'une part en raison de l'augmentation des allocations budgétaires, d'autre part en raison de la baisse du dollar (cf. tableau 16)

La base de données bibliographiques romande compte désormais plus de 770 000 références bibliographiques, ce qui correspond aujourd'hui à une croissance annuelle de plus de 110 000 notices par an. Cette base de données est désormais l'une des plus importantes d'Europe de ce type. Elle constitue une réussite indéniable de la coordination romande dans ce domaine. Les nouvelles bibliothèques genevoises à être branchées sur le réseau, en 1986, sont: la bibliothèque de la Faculté de théologie, la médiathèque du Laboratoire audio-visuel de l'Université, la bibliothèque du Département d'anthropologie et bientôt la Salle Naville de la Faculté des lettres. L'Université a participé activement au rattachement de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (Ville de Genève) et sera chargée du prochain rattachement de la bibliothèque des Archives d'Etat. Ainsi, le catalogue collectif genevois, premier objectif de l'informatisation, se reconstitue peu à peu.

Le 1^{er} janvier 1986 a vu l'arrivée, à Lausanne, du nouvel ordinateur IBM 3083 destiné aux bibliothèques universitaires romandes. Il sert désormais près de 250 terminaux situés dans l'ensemble des bibliothèques romandes, dont 85 à Genève. Depuis le 1^{er} avril 1986, la Bibliothèque nationale suisse, à Berne, s'est également branchée sur le réseau romand pour y gérer le «Répertoire des périodiques étrangers reçus dans les bibliothèques suisses - RP/7». Désormais, un système de courrier électronique gère les demandes de prêt entre les bibliothèques romandes, permettant d'accélérer sensiblement les délais d'obtention des documents. Enfin, l'Université a participé, avec la maison

DIGIMEDIA, au transfert de 30 000 notices bibliographiques sur un disque optique géré par micro-ordinateur, une première en Europe.

Le Dépôt des bibliothèques du quai du Seujet a désormais trouvé sa vitesse de croisière. En 18 mois, près de 2 kilomètres d'ouvrages y ont été déposés. Plusieurs dons de livres ont été faits à l'Université, parmi lesquels nous citerons les ouvrages de l'exposition ORWELL 2000 ou des livres en histoire contemporaine provenant de la succession du journaliste Jean Dumur.

L'année 1987 verra la concrétisation du projet de longue date concernant la formation des bibliothécaires. Différents organismes genevois ou autres (Conférence universitaire romande, Commission des bibliothèques universitaires de la Conférence universitaire suisse) ayant émis un préavis favorable, un comité scientifique a été mis sur pied pour la création du Certificat de spécialisation en information documentaire (CESID). Ce comité comprend notamment des représentants des Facultés des lettres, des sciences économiques et sociales, des sciences, de droit, ainsi que de l'Ecole des bibliothécaires. Cette formation complémentaire, destinée à former des cadres de bibliothèques, est ouverte tant à des universitaires qu'à des bibliothécaires diplômés. Elle comprend trois volets: l'informatique, la gestion, ainsi que les sciences de l'information et la bibliothécomie. Ce projet, dont la Faculté des lettres est la faculté d'accueil, bénéficiera d'un cofinancement des autres cantons romands sous l'égide de la Conférence universitaire romande.

Les bâtiments et constructions universitaires

Le manque de locaux pour l'enseignement et la recherche demeure l'un des soucis majeurs du Rectorat. Malgré quelques améliorations ponctuelles au cours de l'année écoulée, la situation demeure des plus préoccupantes et même à la limite du tolérable dans certains secteurs.

Le plan consistant à regrouper les bâtiments universitaires en trois zones se poursuit: avant la fin du millénaire, si l'Université dispose de Sciences III et d'Uni III, la médecine sera centrée sur Champel (Hôpital et CMU), les sciences exactes regroupées au bord de l'Arve et les sciences morales dans le secteur Bastions-Plainpalais.

Sciences III: La première étape de ce bâtiment est en voie de réalisation. Elle permettra d'y regrouper une partie de la biologie, soit avant tout les laboratoires occupant les baraques derrière l'ancienne Ecole de médecine, de même que ceux de trois nouveaux professeurs de biologie.

Uni III: Le Grand Conseil a voté le 22 janvier 1987 le crédit de construction de la première étape de ce bâtiment, qui accueillera les Facultés de droit et des sciences économiques et sociales, avec, bien entendu, leur bibliothèque commune, de même qu'un restaurant universitaire.

Halle omnisport: Le 27 février 1986 a été inaugurée cette magnifique réalisation qui, enfin, permet à l'Université d'organiser une partie de ses activités sportives dans ses propres locaux. Cette double salle de gymnastique est pleinement utilisée depuis lors.

Bâtiment des Philosophes: L'ancienne Ecole de chimie est actuellement presque exclusivement à la disposition de la Faculté des lettres. Cette réaffectation, de même que sa localisation, ont modifié son appellation: il n'y a plus d'«Ecole de chimie», mais le «Bâtiment des Philosophes».

Déménagement du Centre universitaire d'informatique: Le Département des travaux publics ayant accepté de louer deux étages au n° 10 de la rue du Lac, ces locaux ont pu être aménagés pour accueillir le Centre universitaire d'informatique. L'éloignement du

centre névralgique de l'Université est certes un désavantage, que le gain de place réalisé compense toutefois largement.

Réseau informatique: Le câblage des bâtiments de l'Université, de même que la réalisation du réseau informatique, sont entrés dans leur phase de réalisation. Les travaux devraient se terminer au cours de l'année universitaire 1986-1987.

Surfaces supplémentaires louées à l'Université: D'ici la mise à disposition des nouveaux bâtiments, l'Université se trouvait devant un manque aigu de locaux. Répondant à sa demande, le Conseil d'Etat lui a accordé plus de 3000 m² en location sur le site de l'Institut Battelle. Le Rectorat a renoncé à déplacer la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, dont le déménagement avait été envisagé en premier, après avoir constaté que le bail ne pouvait pas être garanti pour une longue période. C'est finalement la Faculté des sciences économiques et sociales qui a saisi l'offre et qui déplacera une partie de ses unités à Battelle. Elle pourra ainsi réaliser l'expansion prévue par le plan quadriennal.

L'administration

Organisation de l'administration: Un des éléments importants de la vie de l'administration a été la redistribution des services à l'intérieur des trois divisions; le but de l'opération était de rapprocher les services de même nature. C'est ainsi que, désormais, le Service de la gestion des enseignants et le Service du personnel appartiennent à la division 1; le Service de la comptabilité et le Service du budget appartiennent à la division 3.

Nous attendons de cette réorganisation une meilleure collaboration interne et, pour les usagers, une simplification des procédures.

Informatique: Parallèlement au nouvel organigramme, c'est à un redéploiement de notre organisation informatique que l'année a été consacrée. Un des éléments essentiels de cette organisation a été l'arrivée de l'IBM 3090, dont la capacité et les performances techniques nous permettront d'améliorer sérieusement l'efficacité de notre futur système. Cela est notamment vrai si l'on ajoute que l'administration a fait l'acquisition d'un logiciel de base de données particulièrement performant (modèle 204 de CCA), dont l'utilisation a été surtout répandue aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Trois groupes de travail, formés d'informaticiens, de cadres administratifs et de collaborateurs de l'administration centrale et des facultés, après avoir terminé l'analyse préalable, ont passé à l'élaboration d'«application-test».

Personnel: Parmi les chefs de service et les administrateurs de facultés ou d'écoles, nous avons accueilli cette année:

M. A. Righetti, à la tête du Service du personnel

M. A. Gautier, à la tête du Service des enseignants

M^{me} M. Frutiger, comme administrateur de la Faculté de droit.

Le remplaçant de M. J. Favier, administrateur de l'Ecole d'interprètes, n'a pas encore été désigné, de même que M. M. Schaller, désormais chargé de missions auprès du Rectorat n'a pas encore été remplacé à la tête de l'administration de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Politique de management: La nouvelle équipe de direction a relancé, dans un dialogue permanent avec les administrateurs de facultés et écoles et les chefs de service, l'opération de management mise au point précédemment. Cette opération vise simultanément à une plus grande efficacité de l'administration dans son ensemble et au développement personnel de chacun de ses membres par une politique systématique de délégation,

une communication améliorée à l'intérieur de l'administration et l'utilisation de techniques communes.

Le Plan quadriennal 1988-1991

L'adoption par le Conseil de l'Université, le 27 janvier 1987, du projet de Plan quadriennal que lui présentaient le Rectorat et le Collège des recteurs et doyens a marqué l'aboutissement d'une année particulièrement lourde pour la Commission de planification et de développement et pour le service du même nom. Rappelons qu'après l'enquête sur l'Université 90, destinée à recueillir intra- et extra-muros tous les avis pertinents concernant le devenir de la maison, la Commission a élaboré dans un premier temps un plan d'intention, remis dans les délais à l'autorité fédérale, avec l'accord du Conseil d'Etat genevois. Ce plan prévoit une possibilité de croissance des crédits de 3% entre 1988 et 1991, comme dans le plan 1984-1987, mais limite de façon très contraignante à 120 l'accroissement total des postes durant les quatre prochaines années, et cela afin de tenir compte de la volonté des autorités cantonales de freiner l'augmentation du nombre des fonctionnaires. Ainsi, malgré l'accélération de la science et l'attente du Département de l'instruction publique et de la Cité en faveur de la formation continue, l'Université a fait le pari de pouvoir non seulement poursuivre ses activités, mais d'innover dans un certain nombre de domaines, en accentuant sa politique de réaffectation des ressources à l'intérieur des facultés, des sections et des départements.

C'est dire que l'arbitrage entre tous les projets présentés, pour rester dans l'enveloppe cadre, a été, cette fois, plus difficile que jamais. Le Rectorat, appuyé par le Conseil de l'Université, a décidé d'affecter impérativement 40% des ressources nouvelles à l'innovation, dans l'enseignement, la recherche et la formation continue. Le Plan quadriennal 1988-1991 maintenant achevé comporte donc une liste de projets nouveaux et d'efforts de consolidation que le Rectorat et le Collège des recteurs et doyens entendent bien réaliser, avec l'aide des moyens dont ils vont demander l'inscription au budget de l'Etat.

Signalons enfin que le Rectorat a pris acte avec regret du départ à la retraite de M. M. Falkowski qui, depuis le début de la planification, a été pour lui un collaborateur dynamique, compétent et apprécié de tous.

Les finances

A l'instar des années précédentes, l'évolution des finances de l'Université peut être considérée comme satisfaisante, tout en constatant que l'augmentation annuelle du budget correspond à celle de l'ensemble de l'Etat.

Par rapport aux priorités fixées par le plan quadriennal 1984-1987 dont il constitue la dernière année, le budget 87 comporte 3 corrections significatives (cf. tableau 12):

- création de 5 postes supplémentaires de collaborateurs scientifiques pour les services informatiques;
- effort d'encadrement particulier pour la Faculté des sciences économiques et sociales qui souffre d'une surcharge dans le secteur économie commerciale et science politique;
- prise en compte en faveur des facultés de sciences humaines des attributions de crédits extraordinaires pour le renouvellement de l'équipement soit, sur un montant total de Fr. 2 500 000.- pour 1987: 50 000.- pour la Faculté des lettres; 50 000.- pour la Faculté de droit; 100 000.- pour la Faculté PSE; 60 000.- pour l'Ecole d'architecture; 80 000.- pour l'ETI et 290 000.- pour les services communs (dont le CUI).

Comme pour 1986, l'Université a pu en 1987 couvrir, par l'augmentation de la pondération pour postes non occupés, la création de 11,7 postes supplémentaires ce qui porte le total des postes additionnels inscrits dans le budget des subdivisions à 31,7 postes (dont + 20 au budget de l'Etat).

Au nombre des 31,7 postes nouveaux figurent: 3,9 postes appartenant au corps professoral; 11,6 postes relevant du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche et 16,2 postes appartenant au personnel administratif et technique (dont 4 pour le personnel administratif).

L'effort principal mis sur les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche bénéficie surtout aux Facultés des SES et des lettres (+ 5,5 assistants en SES et 2,5 assistants en lettres).

A ces augmentations s'ajoutent 7 suppléments maîtres assistants et Fr. 45 000.- de crédits salaires.

Pour les crédits, une indexation de 3,7%, en moyenne, a été demandée soit: 1% pour le fonctionnement; 15% pour les bibliothèques; 7% pour le 3^e cycle; 5% pour les équipements et le mobilier.

En plus de cette indexation, se montant à Fr. 847 000.-, les crédits à disposition des départements ont été augmentés de Fr. 564 000.-.

Quant aux rubriques imputées par le modèle de compte, on relèvera surtout l'augmentation sensible des frais de location informatique (+ Fr. 776 500.-).

Indice de réalisation du plan quadriennal 1984-1987: Avec le budget 1987, s'achève le plan 84-87. Pour en mesurer le degré de réalisation, nous avons proposé un indice, partant de l'hypothèse simplificatrice que toutes les demandes réalisées durant la période considérée l'ont été dans le sens du plan. Ainsi, le taux global quantitatif de réalisation du plan serait de l'ordre de 62% si l'on ne tient pas compte des crédits extraordinaires et de 73% avec ces crédits normalisés. On peut donc estimer que le plan qui s'achève a bénéficié d'un taux de réalisation satisfaisant.